

Ville de SAINT SYMPHORIEN D'OZON

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 AVRIL 2019 - Délibération n°2019-30

Tarifs activités périscolaires au 1er septembre 2019

ACTIVITES PERISCOLAIRES	Tarifs au 01/09/2018	Tarifs au 01/09/2019
<u>RESTAURANT SCOLAIRE</u>		
Famille d'accueil	2,54 €	2,60 €
Enfants allergiques apportant leur repas	2,23 €	2,29 €
Propriétaires fonciers	4,64 €	4,76 €
Tarif ULIS selon quotient familial		
de 1 à 230	2,51 €	2,57 €
de 231 à 500	2,74 €	2,81 €
de 501 à 1000	3,83 €	3,93 €
supérieur à 1000	4,64 €	4,76 €
Tarif Commune extérieure	5,57 €	5,72 €
Tarif résidents St Symph. d'Ozon selon quotient familial		
de 1 à 230	2,51 €	2,57 €
de 231 à 500	2,74 €	2,81 €
de 501 à 1000	3,83 €	3,93 €
supérieur à 1000	4,64 €	4,76 €
Tarif personnel communal et enseignants	5,57 €	5,72 €
Droit d'inscription annuel par famille	5,50 €	5,50 € (inchangé)
<u>GARDERIES PERISCOLAIRES</u>		
Matin résidents St Symphorien d'Ozon	1,98 €	2,03 €
Matin Commune extérieure	2,43 €	2,49 €
Soir résidents Symphorien d'Ozon jusqu'à 18h00	2,64 €	2,71 €
Soir résidents Symphorinois d'Ozon de 18h01 à 18h30	0,90 €	0,92 €
Soir Commune extérieure jusqu'à 18h00	3,09 €	3,17 €
Soir Commune extérieure de 18h01 18h30	1,07 €	1,09 €